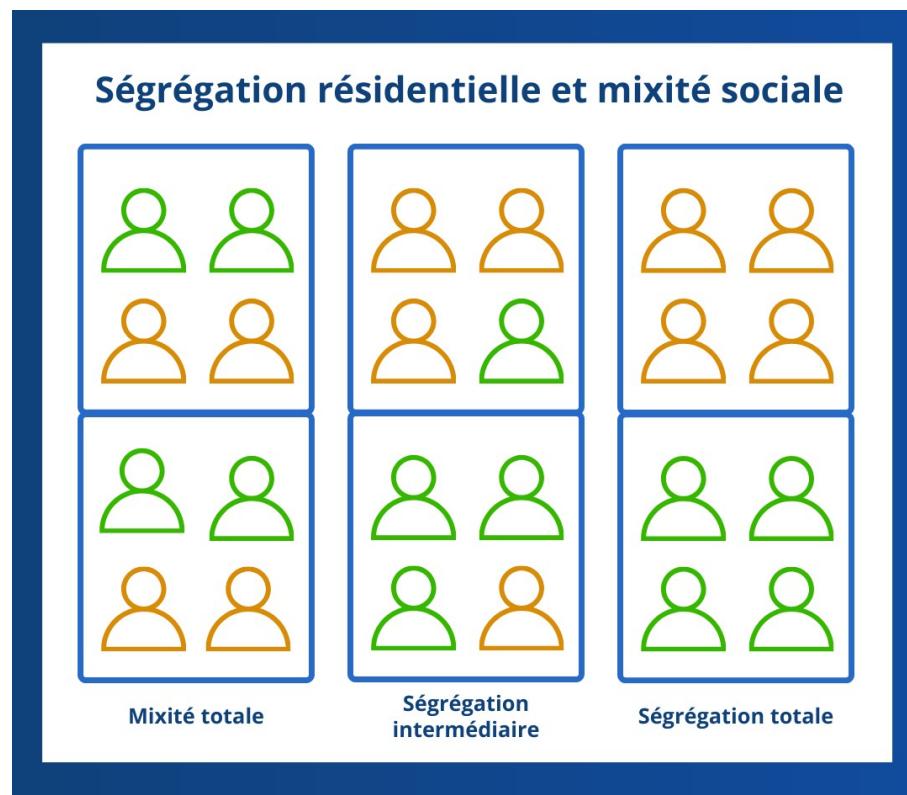


Communiqué de presse ▪ 14 mars 2024

L'Insee publie sept études sur la ségrégation résidentielle : l'une relative à la région Grand Est, les six autres à plusieurs grandes agglomérations de la région.

Ségrégation mesurée à partir du revenu : rural et urbain se différencient de plus en plus dans le Grand Est

Les disparités spatiales du Grand Est se sont accentuées depuis 2008 : la distribution des groupes sociaux diffère de plus en plus selon le territoire. Cette situation est davantage prononcée pour les populations les plus modestes et les plus aisées de la région. Les territoires urbains et frontaliers sont les espaces qui contribuent le plus au phénomène de ségrégation. La région se ségrégue parce que les répartitions des populations urbaines et rurales sont de moins en moins homogènes au sein de leurs territoires, et surtout parce que le monde rural et le monde urbain diffèrent de plus en plus. En particulier, les territoires urbains regroupent de plus en plus de population modeste, à l'inverse des ruraux.



Retrouvez tous les résultats dans la collection [Insee Flash Grand Est : n° 87 à 93](#)

Les publications de l'Insee du Grand Est sont sur [insee.fr](#)

Contact presse
Véronique Heili ☎ 03 88 52 40 77
dr67-communication-externe@insee.fr

SOUS EMBARGO : ne pas diffuser avant le 14 mars à 17 heures

Une ségrégation résidentielle aussi importante en 2019 qu'en 2004 dans l'agglomération de Metz, malgré quelques évolutions

Le niveau de disparité dans le pôle de l'aire d'attraction de Metz en 2019 est similaire à celui de 2004 mais la distribution des groupes sociaux évolue différemment selon les territoires. La répartition est la plus inégale pour les groupes sociaux extrêmes, c'est-à-dire les populations les plus aisées et les plus modestes.

Les quartiers prioritaires contribuent moins qu'il y a quinze ans au phénomène de ségrégation. L'agglomération de Metz se ségrège parce que les populations en dehors de ces quartiers sont de moins en moins homogènes au sein de leur territoire.

La ségrégation résidentielle de l'agglomération de Mulhouse est l'une des plus fortes de France

Mulhouse est une des agglomérations les plus ségrégées de France. La distribution des groupes sociaux diffère fortement selon le territoire. Cette situation est davantage prononcée pour les populations les plus modestes et les plus aisées. Les territoires hors quartiers prioritaires contribuent le plus à la hausse de la ségrégation. L'agglomération se ségrège entre 2004 et 2019 parce que les répartitions des populations en dehors des quartiers prioritaires sont de moins en moins homogènes au sein de leur territoire.

Dans l'agglomération de Nancy, la ségrégation résidentielle s'accroît hors des quartiers prioritaires

Les disparités spatiales dans l'agglomération de Nancy se sont accentuées depuis 2008 : la distribution des groupes sociaux diffère de plus en plus selon le territoire. La répartition sur le territoire est la plus inégale pour les groupes sociaux extrêmes, c'est-à-dire les populations les plus aisées et les plus modestes. Les territoires en dehors des quartiers prioritaires contribuent le plus au phénomène de ségrégation : Nancy se ségrège parce que les populations en dehors de ces quartiers sont de moins en moins homogènes au sein de leur territoire.

Entre 2004 et 2019 la ségrégation résidentielle augmente dans l'agglomération de Reims

Les disparités spatiales dans le pôle de l'aire d'attraction de Reims augmentent depuis 2004 : la distribution des groupes sociaux est plus hétérogène selon le territoire en 2019. La répartition sur le territoire est la plus inégale pour les groupes sociaux extrêmes, c'est-à-dire les populations les plus aisées et les plus modestes. La ségrégation augmente dans l'agglomération, en particulier parce que la contribution des populations les plus modestes est plus forte qu'avant. La ségrégation diminue au sein des quartiers prioritaires, mais les disparités avec le reste de l'agglomération s'accentuent.

Retrouvez tous les résultats dans la collection [Insee Flash Grand Est : n° 87 à 93](#)

Les publications de l'Insee du Grand Est sont sur [insee.fr](#)

Contact presse

Véronique Heili  03 88 52 40 77
dr67-communication-externe@insee.fr

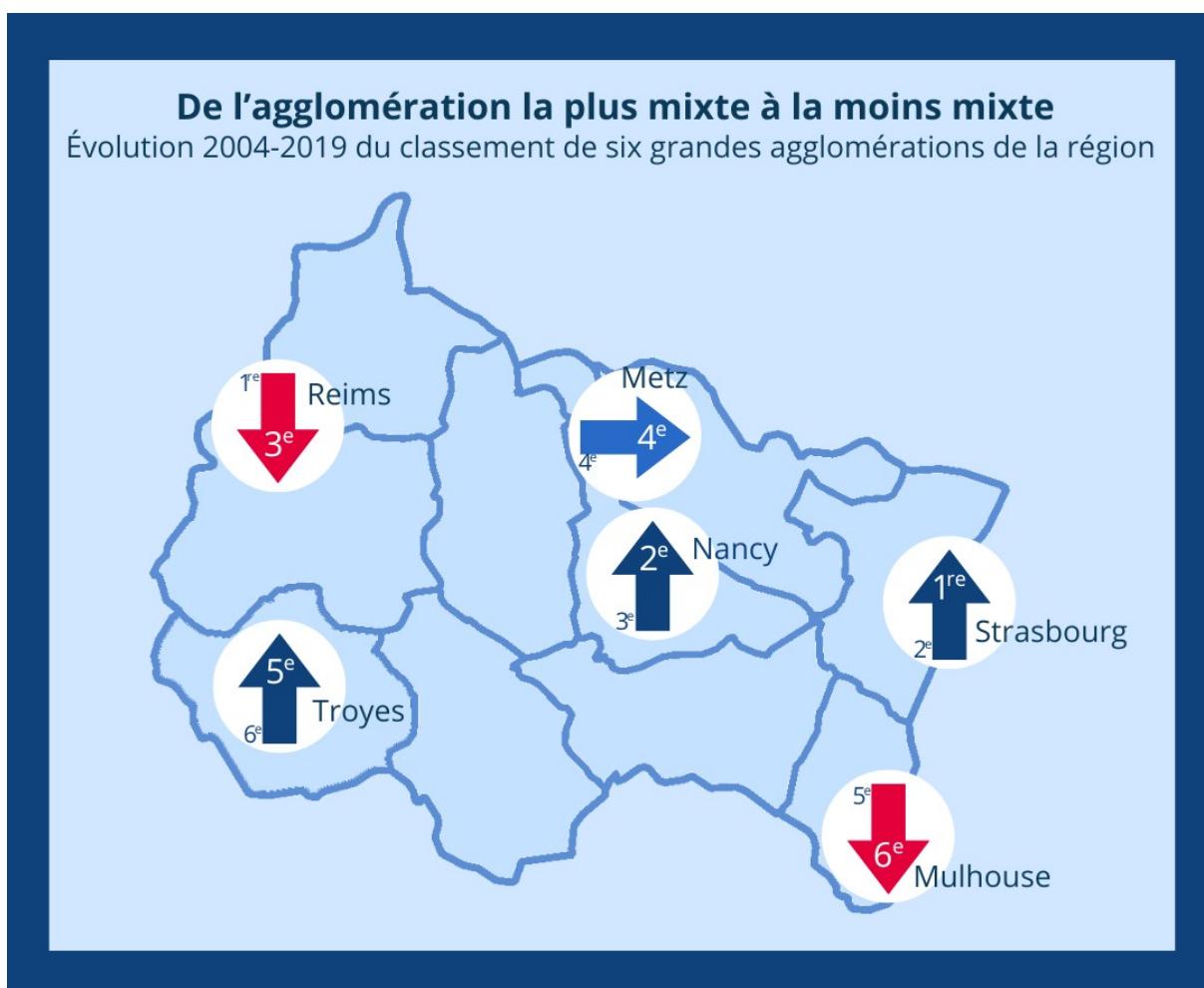
SOUS EMBARGO : ne pas diffuser avant le 14 mars à 17 heures

Entre 2004 et 2019 la ségrégation résidentielle diminue dans l'agglomération de Strasbourg

Les disparités spatiales dans le pôle de l'aire d'attraction de Strasbourg reculent depuis 2004 : la distribution des groupes sociaux est moins hétérogène selon le territoire en 2019 que quinze ans auparavant. La répartition sur le territoire est la plus inégale pour les groupes sociaux extrêmes, c'est-à-dire les populations les plus aisées et les plus modestes. La ségrégation diminue dans l'agglomération, en particulier parce que les populations les plus modestes se répartissent de façon plus homogène. Le même phénomène s'observe au sein des quartiers prioritaires.

Léger recul de la ségrégation résidentielle dans l'agglomération de Troyes entre 2004 et 2019

Les disparités spatiales dans le pôle de l'aire d'attraction de Troyes ont reculé depuis 2004 : la distribution des groupes sociaux est moins hétérogène selon le territoire en 2019. La répartition sur le territoire est la plus inégale pour les groupes sociaux extrêmes, c'est-à-dire les populations les plus aisées et les plus modestes. La ségrégation a diminué dans l'agglomération jusqu'en 2012, en particulier parce que la contribution des populations les plus modestes était moins forte. Depuis 2012, la ségrégation croît, notamment en dehors des quartiers prioritaires.



Retrouvez tous les résultats dans la collection [Insee Flash Grand Est : n° 87 à 93](#)

Les publications de l'Insee du Grand Est sont sur [insee.fr](#)

Contact presse

Véronique Heili ☎ 03 88 52 40 77
dr67-communication-externe@insee.fr

SOUS EMBARGO : ne pas diffuser avant le 14 mars à 17 heures